Ces dernières décennies ont été marquées par une importance croissante des enjeux maritimes, notamment du fait de l’apparition ou du développement de nouvelles activités (parcs éoliens, extraction de minéraux, aquaculture…). En réponse aux attentes liées à ces dernières (usages, maîtrise des risques) se développent de nombreux mécanismes de régulation et de planification, regroupés sous le terme de Planification de l’Espace Maritime. L’élaboration de ces cadres nécessite cependant une connaissance *a minima* du milieu marin et des activités qui s’y déroulent, que ce soit au titre de leurs impacts sur l’environnement ou de leurs interactions avec les autres activités potentiellement en concurrence, notamment pour l’usage de l’espace maritime. A ce jour, la connaissance de la distribution spatio-temporelle des activités en mer reste insuffisante et parcellaire, et est souvent basée sur la collecte d’informations coopératives ou déclaratives. L’exploitation en temps différé des données de surveillance maritime a été identifiée comme une réponse prometteuse à cette problématique.

En ce début d’automne 2017, Stratégies Mer et Littoral et le laboratoire LETG entreprennent de co-diriger une thèse dans le cadre du dispositif CIFRE de l’ANRT. En étudiant et évaluant comment la cartographie des activités maritimes basée sur l’analyse de informations de surveillance peut participer à la mise en œuvre de la Planification de l’Espace Maritime et aux politiques associées, ce travail de doctorat a pour but d’apporter une contribution à l’avancement des connaissances spatialisées relatives aux activités maritimes, et des avancées méthodologiques utiles au processus de décision en mer. Deux phases principales de travail ont été identifiées à ce stade : (1) la réalisation d’un état des lieux international de la mobilisation de la représentation des activités maritimes dans le cadre de la Planification de l’Espace Maritime, afin d’identifier les potentiels apports de l’utilisation des données de surveillance dans ce contexte, et (2) l’analyse des positions des principales parties prenantes, tant les promoteurs de la démarche (institutions, porteurs de projets) que les usagers de la mer face à cette cartographie des activités à partir d’informations observées – et non plus estimées « à dire d’acteurs ».